

ISO/TC 38/SC 23

Secrétariat: ANSI

Début de vote:
2010-04-15

Vote clos le:
2010-06-15

Textiles — Détermination de la torsion des fils — Méthode par comptage direct

Textiles — Determination of twist in yarns — Direct counting method

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/687c25a5-39ba-441f-af6c-dc698a8dd3b2/iso-2061-2010>

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

Veuillez consulter les notes administratives en page iii



Numéro de référence
ISO/FDIS 2061:2010(F)

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/687c25a5-39ba-441f-af6c-dc698a8dd3b2/iso-2061-2010>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN

Le présent projet final a été élaboré dans le cadre de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et soumis selon le mode de collaboration **sous la direction de l'ISO**, tel que défini dans l'Accord de Vienne. Le projet final a été établi sur la base des observations reçues lors de l'enquête parallèle sur le projet.

Le projet final est par conséquent soumis aux comités membres de l'ISO et aux comités membres du CEN en parallèle à un vote d'approbation de deux mois au sein de l'ISO et à un vote formel au sein du CEN.

Les votes positifs ne doivent pas être accompagnés d'observations.

Les votes négatifs doivent être accompagnés des arguments techniques pertinents.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/687c25a5-39ba-441f-af6c-dc698a8dd3b2/iso-2061-2010>

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Principe	3
5 Appareillage	3
6 Atmosphère normale	3
7 Échantillonnage	4
8 Éprouvettes	4
8.1 Longueur	4
8.2 Prélèvement	4
8.3 Nombre d'éprouvettes	5
9 Mode opératoire 1 — Détermination du sens de torsion	6
10 Mode opératoire 2 — Détermination du taux de torsion	6
10.1 Opérations préliminaires	6
10.2 Fils simples à fibres discontinues	6
10.3 Fils simples multifilaments	7
10.4 Fils retors	7
10.5 Fils câblés	7
11 Calcul des résultats	8
11.1 Torsion moyenne par éprouvette	8
11.2 Torsion moyenne par échantillon	8
11.3 Variations des observations	9
11.4 Variation de longueur à la détorsion	9
11.5 Facteur de torsion (α)	9
12 Expression des résultats	10
13 Rapport d'essai	10
13.1 Fils simples	10
13.2 Retors	10
13.3 Câblés	11
Annexe A (informative) Mode opératoire suggéré pour le prélèvement des échantillons	12
Bibliographie	13

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 2061 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 23, *Fibres et fils*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 2061:1995) dont elle constitue une révision mineure. Les principales modifications consistent en:

- la mise à jour de l'Article 3, *Termes et définitions*, conformément aux Directives ISO/CEI, Partie 2:2004;
- la suppression des dates de publication des références normatives;
- l'ajout d'une bibliographie.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/687c25a5-39ba-441f-af6c-dc698a8dd3b2/iso-2061-2010>

Textiles — Détermination de la torsion des fils — Méthode par comptage direct

1 Domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination du sens de torsion des fils, de la valeur de cette torsion, exprimée en tours par unité de longueur, et de la variation de longueur après détorsion par la méthode par comptage direct.

1.2 La présente Norme internationale est applicable:

- a) aux fils simples (filés et filaments);
- b) aux fils retors;
- c) aux fils câblés.

Des modes opératoires distincts sont donnés pour chaque type de fil. La méthode est destinée tout d'abord aux fils sur enroulements, mais avec quelques précautions elle est aussi applicable aux fils prélevés sur les étoffes. Elle ne convient pas à la détermination de la torsion d'un monofilament.

NOTE Voir également l'ISO 1890^[1], élaborée spécialement pour les besoins de la technologie du verre textile, et l'ISO 7211-4^[2].

1.3 La présente Norme internationale est applicable à la détermination des torsions suivantes des retors et des câblés:

- a) pour les fils retors: torsion finale des fils retors et torsion d'origine des fils simples avant retordage;
- b) pour les fils câblés:
 - torsion finale du fil câblé;
 - torsion du fil retors après retordage mais avant câblage;
 - torsion du fil simple avant retordage.

1.4 Si on le désire, la torsion finale des fils et retors composant le câblé peut être déterminée suivant le mode opératoire particulier donné en 10.5.7.

1.5 Sauf accord préalable, la présente Norme internationale n'est pas applicable aux fils qui s'allongent de plus de 0,5 % lorsque la force de traction à laquelle ils sont soumis s'accroît de 0,5 cN à 1,0 cN par unité de masse linéique, exprimée en tex. De tels fils peuvent être soumis à essai dans des conditions de traction spéciales, ayant fait l'objet d'un accord entre toutes les parties intéressées aux résultats de l'essai.

1.6 La présente Norme internationale n'est pas applicable aux fils obtenus par filature à fibres libérées et aux fils multifilaments entremêlés (entrelacés).

1.7 La présente Norme internationale n'est pas applicable aux fils trop gros pour pouvoir être placés dans les mâchoires de l'appareil d'essai sans être écrasés ou déformés de manière telle que les résultats de l'essai sont affectés.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 2, *Textiles — Indication du sens de torsion des fils et produits associés*

ISO 139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

torsion

nombre de tours d'un fil autour de son axe, rapporté à l'unité de longueur avant détorsion

NOTE La torsion est exprimée de préférence en tours par mètre (tours/m), mais elle peut être exprimée en tours par centimètre (tours/cm).

3.2

longueur entre repères

distance entre deux points effectifs de serrage de l'éprouvette placée dans l'appareil d'essai

3.3

longueur initiale

longueur d'une éprouvette sous une prétension spécifiée, au début de l'essai

3.4

variation de la longueur à la détorsion

accroissement ou diminution de la longueur initiale, observé(e) en fin de détorsion, exprimé(e) en pourcentage d'allongement, ou de retrait, par rapport à la longueur initiale de l'éprouvette

3.5

équilibre hygrométrique pour essais

état atteint lorsque l'augmentation de la masse de l'échantillon ou de l'éprouvette dans une atmosphère (d'essai) spécifiée ne dépasse pas le taux spécifié pour le matériau soumis à essai

NOTE 1 Voir l'ISO 139.

NOTE 2 Une matière textile est en équilibre hygrométrique avec l'atmosphère ambiante quand elle n'échange pas d'eau avec cette atmosphère; sa masse est alors constante aussi longtemps que se poursuit l'expérience en atmosphère non modifiée. Pour les essais, l'équilibre hygrométrique est atteint par absorption à partir d'un état moins humide.

3.6

enroulement de fil

une ou plusieurs longueurs de fils présentées sous une forme adaptée à l'utilisation, à la manutention, à l'entreposage ou à l'expédition

NOTE Les enroulements peuvent être sans support, sous forme de pelotes, ou avec support, sous forme d'écheveaux, de gâteaux, de bobines, de cônes, de cannettes, de tubes ou d'ensouples.

3.7**facteur de torsion**

mesure de l'orientation en spirale des fibres d'un filé simple ou des filaments d'un fil continu

NOTE Il est lié à l'angle que forment les fibres à la surface du fil avec l'axe du fil, et c'est une mesure de la dureté du fil résultant de la torsion.

4 Principe

La torsion d'une longueur connue de fil est supprimée par la rotation de l'une des extrémités de l'éprouvette par rapport à l'autre, jusqu'à ce que les éléments constituant l'éprouvette soient parallèles. Le nombre exact de tours nécessaires pour annuler la torsion est exprimé en nombre de tours par unité de longueur de fil.

5 Appareillage

5.1 Torsiomètre, constitué d'une paire de pinces dont l'une, pouvant tourner dans les deux sens, est reliée directement à un compte-tours. La position de l'une des pinces ou des deux pinces doit être réglable pour permettre la réalisation d'essais sur des longueurs de fils de 10 mm à 500 mm. Les pinces ne doivent pas présenter de jeu pouvant affecter la longueur d'éprouvette entre les repères.

5.1.1 L'appareil doit être muni de dispositifs pour mettre l'éprouvette sous tension et déterminer rapidement la longueur de l'éprouvette à $\pm 0,5$ mm ou ± 2 % près si cette valeur est plus précise.

NOTE La valeur de 2 % correspond à la plus grande précision requise dans le comptage du nombre de tours de l'éprouvette.

5.1.2 Le compte-tours doit permettre d'enregistrer le nombre de tours de la pince tournante.

5.1.3 Si l'on souhaite mesurer la diminution ou l'accroissement de longueur résultant de la détorsion de l'éprouvette, la pince coulissante, mais non rotative, doit pouvoir être déplacée sans frottement.

5.2 Aiguille de dissection.

5.3 Dispositif grossissant, pour observer l'éprouvette.

5.4 Dispositif pour dévider les écheveaux de laboratoire (facultatif).

6 Atmosphère normale

6.1 Les atmosphères normales de préconditionnement, de conditionnement et d'essai doivent être telles que spécifiées dans l'ISO 139.

La valeur de la torsion n'est pas affectée directement par les modifications de l'humidité relative mais, étant donné que de grandes variations de l'humidité produisent des modifications de longueur dans le cas de certaines matières, il convient d'effectuer toutes les déterminations sur des éprouvettes en équilibre avec l'atmosphère normale appropriée.

6.2 En général, il n'est pas nécessaire de soumettre les échantillons à un conditionnement préalable avant de procéder au conditionnement en vue des déterminations de la torsion.

7 Échantillonnage

7.1 Les échantillons doivent être prélevés selon l'une des manières suivantes:

- a) conformément aux instructions figurant, le cas échéant, dans les spécifications du produit;
- b) conformément aux méthodes approuvées par l'ISO pour les produits textiles, si les spécifications du produit ne comprennent pas d'instructions pour l'échantillonnage;
- c) conformément à la méthode indiquée dans l'Annexe A, si ni a) ni b) ne sont applicables.
 - 1) L'échantillon global doit être prélevé conformément aux indications en A.1.
 - 2) Les enroulements échantillons pour laboratoire doivent être prélevés dans l'échantillon global conformément aux indications en A.2.

8 Éprouvettes

8.1 Longueur

8.1.1 Filés simples

La longueur initiale des éprouvettes entre pinces doit être aussi grande que possible, mais elle doit être légèrement inférieure à la longueur moyenne de la fibre employée. Les longueurs initiales d'éprouvettes indiquées dans le Tableau 1 sont couramment utilisées.

Tableau 1 — Longueurs des éprouvettes

Type de matériau de filé	Longueur initiale de l'éprouvette mm
Coton	10 et 25
Laine peignée	25 et 50
Laine cardée	25 et 50
Fibres libériennes	100 et 250

8.1.2 Fils simples, filés retors et câblés (à filaments continus)

8.1.2.1 Prélever une longueur initiale de 250 mm ± 0,5 mm si la torsion nominale est > 1 250 tours/m.

8.1.2.2 Prélever une longueur initiale de 500 mm ± 0,5 mm si la torsion nominale est < 1 250 tours/m.

8.2 Prélèvement

8.2.1 Les éprouvettes doivent être prélevées, avec la plus faible tension possible, à la défilée si c'est la manière qui convient; dans le cas contraire, prélever le fil à la déroulée. Éliminer les premiers et les derniers mètres de fil de l'enroulement, afin d'éviter toute partie endommagée.

8.2.1.1 Si l'on désire des échantillons réduits sous forme d'écheveaux, ceux-ci doivent être dévidés conformément aux indications en 8.2.1 et doivent être représentatifs de l'enroulement d'origine.